



## COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 10 OCTOBRE 2013 de la DRFIP 13

**Déclaration des organisations syndicales CGT Finances publiques 13, Solidaires Finances publiques 13, FO DGFIP 13 ;  
L'annonce de la suppression de 1988 emplois à la DGFIP par le Directeur général le 1er octobre 2013 est intolérable.**

- Intolérable pour les missions du service public économique, fiscal et financier,
- Intolérable pour l'efficacité sociale de la maîtrise et du contrôle des fonds publics et la lutte contre la fraude fiscale,
- Intolérable pour les conditions de travail et de vie au travail des agents de la DGFIP
- Intolérable pour les conséquences funestes de ces destructions d'emplois sur l'organisation des services et les droits des agents.
- 

Dans le même temps, l'affirmation de la « démarche stratégique à la DGFIP » dans le cadre de la « Modernisation de l'Action Publique », c'est à dire la poursuite de la RGPP, entend accélérer les restructurations, la concentration des services et la désertification du territoire avec le resserrement des implantations administratives. C'est à cela que travaille la Politique immobilière de l'Etat.

Dans le cadre de la démarche stratégique, la DRFIP 13 a d'ailleurs contribué avec zèle par ses propositions à la remise en cause des droits des agents.

La riposte a eu lieu avec la remise de plus de 1260 pétitions au mois de mars 2013 exigeant l'abandon des propositions délétères de la direction locale.

Les coupes budgétaires du projet de loi des finances pour 2014 sont parmi les plus terribles depuis des décennies, avec 15 milliards « d'économie » dans la dépense publique et des cadeaux fiscaux aux entreprises (20 milliards du CICE sans contrôle sur son utilisation) avec transfert sur les ménages des prélèvements, dont l'augmentation de la TVA, etc.

Prendre aux ménages pour donner aux entreprises, telle est la recette miracle sur laquelle table ce gouvernement pour créer de nouveaux emplois.

C'est dans ce contexte que le blocage de la valeur du point d'indice frappe l'immense majorité des agents de la DGFIP, tandis que le gouvernement joue la montre en usant de manœuvres dilatoires concernant la révision de la grille de la catégorie C.

C'est dans ce même contexte que les possibilités de promotion intra-catégorielles et par plan de qualification ministériel sont indigentes car plombées par les coupes budgétaires.

Et c'est dans ce contexte de remise en cause systématique et sans précédent de nos intérêts que vous venez nous proposer de « dialoguer » soit sur des décisions déjà prises, concernant par exemple les modalités de l'horaire variable et les modalités d'accueil sur les services transférés à la rue Borde, ou bien sur un point d'étape concernant le schéma immobilier qui est totalement creux pour la bonne raison que, concernant la partie marseillaise du département au moins, tout est suspendu aux suites données au dossier de Sainte Anne, suites sur lesquelles vous faites preuve d'une prudence dont tout le monde comprend l'origine.

**Nous refusons ce simulacre.**

**Nous refusons de nous prêter à un exercice qui, par un dialogue purement formel, vise à faire croire qu'il y aurait prise en compte de l'intérêt des agents, alors que c'est tout le contraire.**

**C'est pourquoi, les représentants élus du personnel CGT, Solidaires et FO ne participeront pas à ce CTL.**